

#Certi'Créa



**Chambre d'Agriculture
de Côte-d'Or**
1 Rue des Coulots – CS 70074
21110 BRETENIERE
Tél : 03 80 68 66 00
Fax : 03 80 68 66 09
accueil@cote-dor.chambagri.fr
www.cote-dor.chambagri.fr

**Pôle Agricole de
Pouilly en Auxois**
Route d'Arnay le Duc
21320 CREANCEY
Tél : 03 80 90 89 09
Fax : 03 80 90 76 14

Antenne de Châtillon
24 Avenue Navoizat
21400 CHATILLON-SUR-SEINE
Tél : 03 80 91 06 76
Fax : 03 80 91 08 20

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le centre de formation afin d'envisager les aménagements possibles

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18210004000027
APE 9411Z
N° existence OF :
2621P001021



Formation permettant la délivrance de la certification RS 5244
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5244/>

DUREE : 1 jour (présentiel)

OBJECTIFS :

Maitriser les fondamentaux des techniques de communication.
Améliorer sa communication pour gagner en efficacité dans les échanges avec son entourage (associés, salariés, partenaires, clients, ...).

CONTENUS

Les principes de base de la communication. Identifier son style de communicant, ses points forts et ses freins. Pratiquer l'écoute active, apprendre à négocier, convaincre, recadrer sans violence.

PUBLIC CIBLE et PRE REQUIS

Tout porteur de projet à l'installation en Côte-d'Or.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports et documents, témoignage, tests / positionnements, études de cas et jeux de rôle, questions-réponses. L'intervenant favorise les méthodes participatives.

MODALITES D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Participation aux exercices, mises en situation, échanges.
Auto-positionnement des compétences au démarrage du présentiel et en fin de formation.
Certification professionnelle « Création ou reprise d'une entreprise agricole » obtenue après validation des compétences selon trois modalités d'évaluation : questionnaire en ligne, présentation orale auprès de professionnels, support écrit. Le candidat doit satisfaire 70% minimum des critères d'évaluation.

TARIF :

Contactez le Point Accueil Installation (PAI) ou le Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP) pour étudier les possibilités de prise en charge

Consultez le site <https://www.deveniragriculteurbfc.fr/> pour en savoir + sur le PAI et le PPP

Coût des formations : 35 € / heure de formation. Prises en charge possibles :

- Compte Personnel Formation (consultez votre crédit CPF)
- VIVEA : sous conditions

DATES – HORAIRES – LIEUX

Lundi 20 janvier 2025	9h00 17h00	MAISON DE L'AGRICULTURE 1 rue des coulots 21 110 BRETENIERE
Lundi 24 février 2025		
Lundi 31 mars 2025		
Lundi 05 mai 2025		
Lundi 9 juin 2025		
Lundi 29 septembre 2025		
Lundi 3 novembre 2025		
Lundi 8 décembre 2025		

INTERVENANT :

T. MICHAUT, Responsable de Formation Chambre d'Agriculture 21

CONTACT : Equipe CertiCREA - 03 80 68 66 00 - certicrea@cote-dor.chambagri.fr

*Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage.
Bénéficiez d'un crédit d'impôts de 163.10 €* / jour de formation dans la limite de 40 h par an.
Montant basé sur le SMIC horaire au 01/09/23 – 81,55€ pour les entreprises de plus de 9 salariés